



Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse

Description du métier

- Fabrique, monte et assemble tous les éléments en fer et en acier qui entrent dans la construction d'immeubles, de ponts, de viaducs, de portes d'écluse, de silos, etc.;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage de composantes structurales telles que des poutres, des colonnes et des poutrelles;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage d'éléments architecturaux tels que des escaliers, des balcons, des garde-corps, des clôtures et des marquises.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en montage structural et architectural, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de trigonométrie, de métallurgie, ainsi qu'à la lecture de plans de fabrication et d'installation;
- Avoir une bonne perception spatiale;
- Être autonome, minutieux, agile, et être doté d'un sens de l'esthétisme;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être en bonne forme physique et être capable de déplacer des objets lourds;
- Être capable de travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	44 926 \$
Compagnon***	69 352 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	81 613 \$
Proportion****	83 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

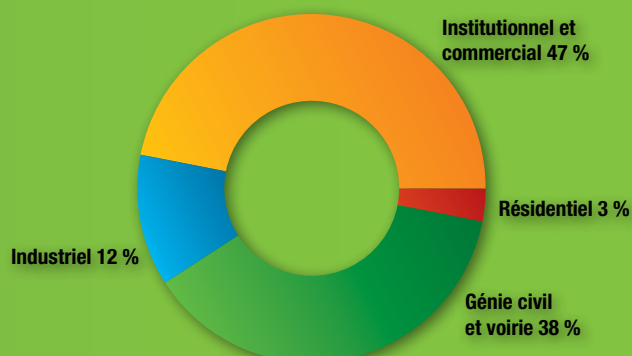
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	99	223

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,50 \$	24,49 \$	22,71 \$
2 ^e période	28,59 \$	28,57 \$	26,50 \$
3 ^e période	34,71 \$	34,69 \$	32,17 \$
Compagnon	40,84 \$	40,81 \$	37,85 \$

* Salaires en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Après 3 années consécutives en hausse, le nombre de monteurs-assembleurs actifs sur les chantiers de construction atteint 3 407 en 2018. Ils ont travaillé pour 608 employeurs différents. Environ 1 salarié sur 3 se déplace pour travailler dans une région qui n'est pas sa région de domicile;
- Près de la moitié de l'activité des monteurs-assembleurs se fait dans le secteur institutionnel et commercial. Tandis que 38 % de leurs heures travaillées sont faites dans le secteur du génie civil et de la voirie;
- Un total de 223 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie de la construction, en 2018. Il s'agit d'un net gain par rapport à la moyenne annuelle (99) des 4 années précédentes. Au cours de sa première année d'activité, un apprenti gagne un salaire annuel moyen de 44 900 \$. Le salaire annuel moyen pour les compagnons ayant travaillé au moins 500 heures (83 % des compagnons) s'élève à 81 600 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont très bonnes, puisque l'emploi est en forte croissance et que le vieillissement des travailleurs est notable.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Montage structural et architectural (5299)

Durée de la formation : 1 230 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	94
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	174
Côte-Nord	72
Estrie	102
Île de Montréal	316
Laval-Laurentides-Lanaudière	767
Mauricie-Bois-Francs	228
Montérégie	768
Outaouais	83
Québec	553
Saguenay-Lac-Saint-Jean	242
Extérieur et Baie-James	8
Total	3 407

Nombre de femmes actives dans le métier 0

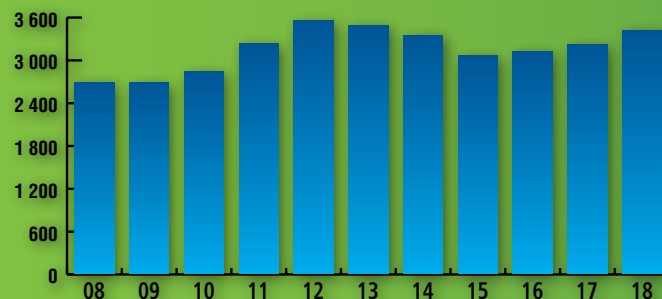
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-assembleur	31 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	52 %	39 %	9 %	907
Compagnon	44	13 %	66 %	21 %	2 500
Total des monteurs-assembleurs	41	24 %	59 %	17 %	3 407
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321